

# Le type toponymique fr. Montjardin, Montgardin, it. Mongiardino, Mongardino et ses origines probables

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **1 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-846758>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LE TYPE TOPONYMIQUE FR. MONTJARDIN, MONTGARDIN, IT. MONGIARDINO, MONGARDINO ET SES ORIGINES PROBABLES

Dans sa *Toponymie de la France*, M. A. Vincent<sup>1</sup> mentionne trois noms de localités qu'il classe sous le composé *mont + jardin* : *Montgardin* dans les Hautes-Alpes, *Montjardin* dans l'Aude et *Montjardin* dans le département du Gard. Trois cas qui figurent aussi dans le *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de Joanne<sup>2</sup>, sans qu'ils y soient accompagnés d'aucun autre, si bien qu'on en peut déduire que notre liste court le risque d'être complète. En tout cas, un examen des dictionnaires topographiques départementaux ne m'a pas permis de l'allonger.

Les trois dictionnaires relatifs aux départements des Hautes-Alpes, de l'Aude et du Gard, publiés il y a plus ou moins longtemps, et de valeur assez inégale, fournissent pour nos trois localités des précisions qui ne sont pas sans intérêt. En voici les principales, que je complète par quelques indications sur leur situation géographique :

MONTGARDIN commune des Hautes-Alpes, est, a dit J. Roman, un village « situé sur le haut d'une colline, d'où les ruines de son château-fort dominant toute la contrée environnante<sup>3</sup> ». La première mention, « *Montgardin* », date de 1080 ; on retrouve un « *Monsgardinus* » en 1177<sup>4</sup>, un « castro de *Montegardino* » en 1264<sup>5</sup>, un « castrum *Montisgardini* » en 1326.

---

<sup>1</sup> A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, p. 197, § 452.

<sup>2</sup> P. Joanne, *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, t. IV, Paris 1896, pp. 2788 et 2798.

<sup>3</sup> J. Roman, *Chartes de libertés ou de privilèges de la région des Alpes*, in *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 9<sup>e</sup> année (1885), p. 672.

<sup>4</sup> J. Roman, *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, Paris 1884, p. 97.

<sup>5</sup> J. Roman, *art. cit.*, pp. 673 et 674.

MONTJARDIN commune de l'Aude, détachée de celle de Chablabre en 1851, apparaît sous la forme « *Montgardin* » en 1167. Parmi les mentions postérieures, citons « *Mons Jardanus* » en 1201, « *Mons Jardinus* » la même année, « *Monte Gardino* » en 1319, « *Mont jardin* » en 1404. D'après Sabarthès, la forme dialectale actuelle est *Mounjardi*<sup>1</sup>. Le village occupe le fond d'un vallon dominé par une colline entourée de trois ruisseaux.

MONTJARDIN écart de la commune de Lanuéjols, dans le Gard, est appelé « *Montejardino* » en 1224 et 1247, « *castrum Montis Jardini* » en 1321<sup>2</sup> : mention qui permet de croire à l'existence dans cette localité d'un château-fort qui occupait peut-être un sommet rocheux s'élevant à l'est du hameau. M. Libamel-Fonzes, de Lanuéjols, a bien voulu m'écrire qu'il y a aujourd'hui encore dans la localité une maison dénommée « le château ». Mais rien ne prouve qu'elle occupe l'emplacement du « *castrum* » de 1321.

Trois témoignages français de notre type toponymique. Trois endroits épars dans le domaine de la langue d'oc. Mais ce n'est pas en France que ce type est le mieux représenté : c'est en Italie. Amati, en effet, n'en énumère pas moins de dix : deux *Mongiardino* dans la commune de Turin ; *Mongiardino*, écart de la commune de Tagliolo (Alexandrie), sur un promontoire dominant de plus de 50 m. la vallée de la Stura, à 2 km. au sud-est d'Ovada ; *Mongiardina* — que je n'ai pu retrouver sur la feuille *Casale Monferrato* de l'atlas italien au 1 : 25 000<sup>e</sup> —, écart de la commune d'Ozzano Monferrato, près de Casale (Alexandrie) ; *Mongiardino Ligure*, commune de cette province encore ; *Mongiardino Sillaro*, ou *Sillero*, écart de la commune de Villanova Sillaro, sur territoire de la province de Milan, dans le « *circondario* » de Lodi, à cinq kilomètres de cette dernière ville et à deux kilomètres au nord-nord-est du centre de la commune ; *Montegiardino*, ou *Mongiardino*<sup>3</sup>, localité de la République de Saint-Marin, sur une hauteur au sud de la capitale ; *Mongardino*, hameau et paroisse sur territoire de Casola Valsenio, dans la province de Ravenne, sur un éperon dominant de quelques dizaines de mètres le lit d'un ruisseau, affluent du Senio ; *Mongardino*, écart de la commune de Sasso Marconi, autrefois de Praduro e Sasso (Bologne)

<sup>1</sup> Abbé Sabarthès, *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris 1912, p. 250.

<sup>2</sup> E. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, Paris 1868, p. 142.

<sup>3</sup> E. Rosetti, *La Romagna. Geografia e storia*, Milan 1894, p. 466.

<sup>4</sup> A. Amati, *Dizionario corografico dell'Italia*, vol. V, pp. 255, 257-258 et 341.

situé dans un massif de collines au sud de la ville ; *Mongardino* enfin, commune de la province d'Asti, à quelques kilomètres du chef-lieu.

Les mentions anciennes de ces toponymes ne foisonnent certes pas ; on n'en trouve pas trace dans des recueils de chartes importants, comme les deux volumes du *Chartularium imolense* de Gaddoni et Zaccherini, où l'on s'attendrait pourtant à rencontrer le *Mongardino* de Casola Valsenio, comme encore le *Codice diplomatico lodigiano* de Vignati, où n'apparaît nulle part le *Mongiardino* de Villanova Sillaro<sup>1</sup>. Sans doute, selon Rosetti, le *Mongiardino* de Saint-Marin est-il déjà mentionné dans un diplôme d'Othon I<sup>er</sup> en 962 : mais cet auteur dit lui-même que ce diplôme est apocryphe. Sans doute une série d'auteurs, se copiant les uns les autres en toute tranquillité d'esprit<sup>2</sup>, prétendent-ils que le *Mongardino* d'Asti apparaît dans un autre diplôme du même empereur, en date du 8 août 975 : mais ce n'est là encore qu'un mirage. D'autres fois, on ne sait à laquelle de nos localités identifier une mention ancienne : ainsi en est-il avec un certain « Simon de *Monte iardino* » figurant dans un texte génois de 1143<sup>3</sup> ; ainsi en est-il encore avec une mention d'un « castrum *Mongardini* »<sup>4</sup> datant de 1371, que Rosetti, faisant d'une pierre deux coups, identifie, et avec le *Mongardino* de Casola Valsenio, et avec le *Mongiardino* de Saint-Marin. Ce qui paraît assuré, c'est que le *Mongardino* des environs de Bologne a été ainsi rebaptisé à une date relativement récente puisque, lors de la perception de la dîme de 1300, il est question d'un « presbiter Salimbene rector ecclesie S. Christofori de Montefrascuni », église que les éditeurs des *Rationes decimarum* identifient à l'actuel *Mongardino*<sup>5</sup>. Ce qui paraît assuré aussi, c'est qu'en l'état de nos connaissances les plus anciennes mentions connues d'un de nos toponymes sont celles relatives à *Mongardino* d'Asti, avec un « Willelmus de *Montegardino* » en 1191<sup>6</sup>, un « Assalito de *Mon-*

<sup>1</sup> Sur cette localité, voir G. Agnelli, *Dizionario storico geografico del Lodigiano*, Lodi 1886, p. 201.

<sup>2</sup> G. Casalis, *Dizionario geografico-storico-statistico-commerciale degli Stati di S. M. il Re di Sardegna*, vol. XI, Turin 1843, p. 90 ; A. Amati, *op. cit.*, vol. cit., p. 255 ; *Dizionario enciclopedico dei comuni italiani*, 2<sup>e</sup> partie, [vol. I], Rome [1950], p. 57.

<sup>3</sup> L. T. Belgrano, *Il Registro della curia arcivescovile di Genova*, in *Atti della Società ligure di storia patria*, vol. II, 2<sup>e</sup> partie, Gênes 1862, p. 26.

<sup>4</sup> M. Fantuzzi, *Monumenti ravennati dei secoli di mezzo*, vol. V, Venise 1805, p. 101.

<sup>5</sup> *Rationes decimarum Italiae nei secoli XIII e XIV. Aemilia. Le decime dei secoli XIII-XIV*, p. p. A. Mercati, E. Nasalli-Rocca, P. Sella, in *Studi e Testi*, 60, Città del Vaticano 1933, pp. 461, 462 et 481.

<sup>6</sup> F. Gabotto e N. Gabiani, *Le carte dello archivio capitolare di Asti*, in *Biblioteca della Società storica subalpina*, vol. XXVII, Pignerol 1907, p. 109.

*jardino* » en 1224<sup>1</sup>, un « Bartholomeus de *Montegardino* notarius palatinus » en 1236<sup>2</sup>, pour m'en tenir à ces trois cas.

Cela dit, tentons d'aller au fait, et de rechercher quelle peut être l'origine, ou quelles peuvent être les origines de notre type toponymique. Notons tout d'abord que les deux cas turinois de *Mongiardino* ne sont pas mentionnés dans l'article *Torino* où pourtant Casalis<sup>3</sup>, le long de plusieurs centaines de pages, disserte sur les noms des rues, des places, des faubourgs de la capitale du Piémont. Il n'en reste pas la moindre trace non plus, à ma connaissance du moins, dans la nomenclature actuelle de la ville : jusqu'à preuve du contraire, je serais donc résigné à y voir des formations récentes de *mont+jardin*, correspondant à ces noms, tout modernes, de villas ou d'hôtels, qu'on rencontre un peu partout en France et ailleurs, tels que *Valmont* ou *Boismont*. Formations composées inhabituelles, calquées souvent sur des modèles étrangers, puisque l'immense majorité des noms de lieu qui, tant en français qu'en italien, ont *mont* comme premier terme, contiennent dans la seconde partie ou un adjectif ou un nom de personne.

Remarquons immédiatement que c'est à ce dernier type qu'appartient le *Mongardino* d'Asti. Il existe en effet encore dans cette ville un palais ayant été la propriété d'une famille Gardini<sup>4</sup>. Or ces Gardini ont été précisément seigneurs de *Mongardino*<sup>5</sup>. Les plus anciens représentants connus de cette famille, aux dires de Gabiani et Gabotto, apparaissent au temps de Frédéric Barberousse, dont ils reçurent charges et honneurs : Robaldo Gardino fut consul d'Asti en 1148; Niccolò, consul de la commune en 1196; Vermo, ou Guglielmo, fut un des trois ambassadeurs chargés de conclure une trêve entre le marquis de Montferrat et les cités d'Asti, de Verceil et d'Alexandrie en 1199. Et j'en passe : qu'il me suffise de signaler la présence, dans une charte de 1148, de Robaldus Gardinus<sup>6</sup>; de Nicholaus Gardinus et de Guillelmus Gardinus dans un texte de

<sup>1</sup> Fr. Gasparolo, *Cartario alessandrino fino al 1300*, in *Biblioteca...*, vol. CXV, Turin 1930, p. 341.

<sup>2</sup> F. Gabotto e N. Gabiani, *op. cit.*, p. 357.

<sup>3</sup> G. Casalis, *op. cit.*, vol. XXI, Turin 1951, p. 40 sqq.

<sup>4</sup> N. Gabiani e F. Gabotto, *Contributi alla storia di Asti nel medio evo*, in *Biblioteca...*, vol. XXXIII, Pignerol 1906, p. 244.

<sup>5</sup> N. Gabiani e F. Gabotto, *vol. cit.*, p. 245, note 2.

<sup>6</sup> G. Assandria, *Il Libro Verde della chiesa d'Asti*, vol. II, in *Biblioteca...*, vol. XXVI, Pignerol 1907, p. 26.

1189<sup>1</sup> ; de Robaldus Gardinus en même temps que d'Obertus Gardinus et de Bozo Gardinus dans un document de 1221<sup>2</sup>.

Mais si dans ce dernier cas la formation *Mongardino* appartient à un type connu et fréquent, il ne s'ensuit nullement que tous les autres *Mongardino*, *Mongiardino* italiens — pour ne pas parler des *Montgardin*, *Montjardin* français — doivent s'expliquer de la même façon. Le nom de famille *Gardini*, en effet, est fort rare : et je ne l'ai rencontré nulle part ailleurs qu'à Asti. Tout nous porte à croire, par conséquent, que la solution du problème qui nous intéresse doit être cherchée dans une autre direction.

Des quelques mentions anciennes que j'ai pu recueillir, une constatation s'impose avant tout : c'est que les deux formes *Mongardino* et *Mongiardino* ne peuvent être séparées l'une de l'autre, puisque, nous l'avons vu, l'actuel *Mongardino* d'Asti est appelé *Monjardino* en 1224. De même, pour la France, le *Montjardin* de l'Aude est-il orthographié *Montgardin* en 1167, *Monte Gardino* en 1319, mais *Mons Gardinus* en 1201. Il est donc évident qu'une explication de notre type toponymique, pour être valable, doit aussi bien rendre compte des formes en *-gardin*, *-gardino*, que de celles en *-jardin*, *giardino*. Pour la France, cette hésitation ne présente pas de difficulté : M. von Wartburg<sup>3</sup> a déjà remarqué que le francique *gard*, en un premier moment, n'a trouvé d'accueil que dans la France du nord, et que les formes occitanienne sont toutes empruntées au français, le *gardí* de *Flamenca* et l'unique témoignage dialectal moderne ayant un *g-* initial, celui de Môle, s'expliquant fort bien comme étant des reformatations. Pour l'italien aussi Parodi déjà<sup>4</sup>, et après lui M. Bezzola<sup>5</sup>, ont établi que *giardino* était un mot emprunté au français, et que cet emprunt s'est effectué à une date plutôt tardive. Non point sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle, comme le disent MM. Battisti et Alessio dans leur *Dizionario*<sup>6</sup> ; mais pas non plus au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que semble le suggérer M. Bezzola, qui dit que Parodi cite deux exemples du mot tirés de

<sup>1</sup> G. Assandria, *op. cit.*, vol. I, in *Biblioteca...*, vol. XXV, Pignerol 1904, p. 211.

<sup>2</sup> G. Assandria, *op. cit.*, vol. II, p. 18. Pour d'autres mentions de membres de cette famille, voir encore L. Vergano, *Le carte dello archivio capitolare di Asti (1238-1273)*, in *Biblioteca...*, vol. CXLI, Turin 1942, à l'index, p. 356. Voir également Fr. Guasco, *Dizionario feudale degli antichi stati sardi e della Lombardia*, vol. II, in *Biblioteca...*, vol. LV, Pignerol 1911, p. 1049.

<sup>3</sup> W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, vol. XVI, p. 18 sqq.

<sup>4</sup> E. G. Parodi, *Studj liguri*, in *Archivio glottologico italiano*, vol. XIV (1896), p. 10, § 46.

<sup>5</sup> R. R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli (750-1300)*. *Saggio storico-linguistico*, Heidelberg 1924, p. 195.

<sup>6</sup> C. Battisti, G. Alessio, *Dizionario etimologico italiano*, III, p. 1805.

chartes génoises s'échelonnant entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. En réalité, le cas le plus ancien dont fait état Parodi est, après vérification, le « *Monte iardino* » de 1143 cité plus haut : témoignage toponymique qui ne saurait avoir de poids ici, puisque précisément ce nom de lieu est partie au procès, et qu'il s'agit pour nous de voir si ce *iardino* est, oui ou non, un « jardin ». Sans doute M. Bezzola produit-il de notre mot des attestations antérieures à cette date de 1143, avec un *jardinus* — le texte donne en réalité « *giardonos*<sup>1</sup> » — et un « *giardinum* », dans la *Liberatio Orientis* du chroniqueur génois Caffari<sup>2</sup>, avec un « *iardinus* » tiré des *Annales* du même auteur<sup>3</sup>. Mais s'il est exact que ces deux ouvrages datent du début du XII<sup>e</sup> siècle, il est non moins exact que le manuscrit reproduit par Pertz est attribué par ce dernier à la fin de ce XII<sup>e</sup> siècle, si bien que ces mentions ne nous renseignent que de façon approximative sur la vitalité de notre mot à Gênes dans les premières années du siècle. Tout bien pesé, par conséquent, les traces les plus sûres de l'existence de *iardinus* dans la péninsule au XII<sup>e</sup> siècle sont celles que M. Bezzola tire de textes pouillais : dans une charte datée de Terlizzi en 1160, il est question du « *jardinus feudi domini Giro militis* », et dans un document de même origine, daté de 1235-1238, on lit la phrase « *iuxta ortum ecclesie sancte Lucie et iuxta ortum Giroy baroni filii domini Scocti et iuxta iardinum Curie*<sup>4</sup> », phrase dans laquelle *iardinus* voisine curieusement avec *hortus*, son presque synonyme. Et de textes siciliens : une charte datée de Messine en 1159 parle de « *totum iardinum tendens iuxta coquinam magna domus Gayti Maymonis, et inde descendit per caput ipsius iardini, usque ad murum civitatis* », de même qu'une charte de Palerme, en 1194, mentionne les « *iardinis dohanae nostrae*<sup>5</sup> ».

Des trois derniers cas de *iardinus* appartenant au XII<sup>e</sup> siècle recueillis par M. Bezzola, il est préférable, pour plus d'une raison, de faire abstraction. La *Carta Rossanese*, d'une part, use une fois de « *vineas, gerdinos* », et une fois de « *mulendinia, iardinus*<sup>6</sup> ». Mais on

<sup>1</sup> MGH, *Scriptorum* t. XVIII, Hannoverae 1863. *Catari liberatio Orientis*, p. 46. Le même texte a été publié par L.-T. Belgrano, *Annali genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori*, vol. I, Gênes 1890, p. 115.

<sup>2</sup> MGH, *vol. cit.*, p. 48 ; L.-T. Belgrano, *op. cit.*, vol. cit., p. 122.

<sup>3</sup> MGH, *vol. cit.*, p. 13 ; L.-T. Belgrano, *op. cit.*, vol. cit., p. 9.

<sup>4</sup> R. R. Bezzola, *op. cit.*, p. 195, note 11 ; Fr. Carabellese, *Le pergamene della cattedrale di Terlizzi (971-1300)*, in *Codice diplomatico barese*, vol. III, Bari 1899, pp. 109 et 257.

<sup>5</sup> R. Pirro, *Sicilia sacra*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, Palerme 1733, col. 98 et 115.

<sup>6</sup> E. Monaci, *Crestomazia italiana dei primi secoli*, nuova edizione riveduta per cura di F. Arese, Rome 1955, p. 8.

ne sait que trop que l'original de ce document a disparu depuis longtemps, que son origine est imprécise, qu'il y a surtout de très fortes raisons, ainsi que l'a établi récemment M. Monteverdi, de douter de son authenticité<sup>1</sup>, et qu'en tout cas il faut reconnaître que la date qui lui était attribuée était inexacte<sup>2</sup>. D'autre part M. Bezzola cite en note<sup>3</sup> une forme latinisée *gardinum* dans un document pouillais de 1166. Mais en réalité ce texte n'est pouillais que parce qu'il a été déposé dans les archives du chapitre de la cathédrale de Barletta : s'il y est bien question de « domus in Ascalone, cum molendino et mahumeriam et *gardinum* cum terra ad plantandam vineam<sup>4</sup> », le texte a été rédigé à « Accon », c'est-à-dire à St-Jean-d'Acre, en 1166 ; il a trait à Ascalon et intéresse des Francs de Palestine. En d'autres termes, ce *gardinum* ne saurait être une attestation de la vitalité de notre mot dans l'Italie du sud, mais bien en Terre sainte.

Détail qui nous incite du reste à une constatation. Les trois fois que Caffaro, tant dans ses *Annales* que dans sa *Liberatio Orientis*, use du mot *jardinus*, c'est toujours à propos d'une localité d'Orient : de Césarée de Palestine tout d'abord ; de « Vananea » ensuite, c'est-à-dire de la petite ville, aujourd'hui détruite, appelée au moyen âge Valenia ou Balenia, dans la principauté d'Antioche<sup>5</sup> ; de St-Jean-d'Acre enfin. Si bien qu'en fait ces exemples soi-disant génois du mot qui nous intéresse témoignent eux aussi en faveur de la connaissance qu'avait l'Orient latin de *jardinus*. Si Caffaro s'en sert dans ces trois passages, c'est qu'il le connaissait, non point par la France, mais par le Levant : et l'on peut se demander si *jardinus*, comme *ruġa*<sup>6</sup>, n'a pas pu s'introduire çà et là en Italie, non pas directement de la France, mais après avoir fait un long détour par la Méditerranée orientale. Coïncidence curieuse, en tout cas, que le voisinage des deux mots la dernière fois que le chroniqueur génois emploie *jardinus*, puisqu'il nous dit que « Ianuenses vero *ruam* unam Acharuntis iuxta mare et *giardinum*... et 600 bisantios in uno quoque anno habere cum rege Balduino pactum fecerunt<sup>7</sup> ».

<sup>1</sup> A. Monteverdi, *Intorno alla Carta rossanese*, in *Cultura neolatina*, anno IX (1949), pp. 138 et 139-142.

<sup>2</sup> A. Monteverdi, *art. cit.*, p. 139.

<sup>3</sup> R. R. Bezzola, *op. cit.*, p. 195, note 11.

<sup>4</sup> Fr. Nitti, *Le pergamene di Barletta. Archivio capitolare (897-1285)*, in *Codice diplomatico barese*, vol. VIII, Bari 1914, p. 148.

<sup>5</sup> Voir L.-T. Belgrano, *op. cit.*, vol. cit., p. 115, note 4.

<sup>6</sup> P. Aebischer, *Ruġa «rue» dans les langues romanes*, in *Revista portuguesa de filologia*, vol. IV (1951), pp. 182-184.

<sup>7</sup> MGH, *vol. cit.*, p. 48 ; L.-T. Belgrano, *op. cit.*, vol. cit., p. 122.

En bref, *jardinus* n'est attesté en Italie au XII<sup>e</sup> siècle que dans l'extrême sud, en Sicile, à Rossano, peut-être en Calabre, dans les Pouilles, cela sous l'influence directe des Normands. Ce n'est qu'au siècle suivant qu'on le rencontre dans des textes littéraires, d'abord sous la plume d'auteurs méridionaux comme Giacomino Pugliese et Cielo d'Alcamo<sup>1</sup>, puis, plus tard, sous celle d'écrivains septentrionaux. Et, si l'on en juge d'après les dépouillements effectués par M. Sella, *iardinus* « jardin » est un mot rare dans les documents de la moitié nord de la péninsule : il n'en donne que deux exemples du XVI<sup>e</sup> siècle pour Fermo<sup>2</sup>, et un seul, du XIV<sup>e</sup> siècle, pour Plaisance<sup>3</sup>. Or c'est précisément dans cette partie-là de l'Italie, et seulement dans cette partie, que sont attestés les toponymes qui nous intéressent. Dans cette Italie où jamais on n'a eu une forme *gardino* pour « jardin ».

Le type toponymique *Mongiardino*, et à plus forte raison *Montgardino*, n'est donc pas « ben chiaro », comme le dit quelque part M. Olivieri<sup>4</sup>. Malgré tout, si ni l'un ni l'autre de ces types ne contient un second terme qui puisse être considéré en soi comme étant d'importation française, le toponyme tout entier, lui, ne pourrait-il pas être un gallicisme ? Fait à noter, il n'existe en Italie que le long des grandes routes, de ces routes suivies tant par les pèlerins que par les marchands, durant tout le moyen âge. C'est le cas déjà du *Montgardin* des Hautes-Alpes, situé, nous l'avons dit, sur une hauteur qui domine la voie de communication importante qui, à la sortie de Gap, remontait la vallée de la Durance et franchissait les Alpes au col du Mont-Genèvre, à l'est de Briançon. Dans le bassin du Pô, nous rencontrons ensuite — je laisse de côté, cela va sans dire, les *Mongiardino* de Turin, ainsi que le *Mongardino* d'Asti dont l'origine est différente — les *Mongiardino* d'Ozzano Monferrato et de Tagliolo ; un peu plus au nord, dans la direction de Milan, nous avons le *Montgardino* de Villanova Sillaro ; plus au sud, sur la route de Gênes, *Mongiardino Ligure*. Puis s'échelonnent, le long de la via Emilia ou dans ses environs immédiats, le *Mongardino* de Bologne, celui de Casola Valsenio, le *Montegiardino* enfin de Saint-Marin. A cette série de noms, tous compris dans le Piémont, la Lombardie, l'Emilie et la Romagne, s'oppose le fait que notre type toponymique n'apparaît

<sup>1</sup> R. R. Bezzola, *op. cit.*, p. 196, note 3 ; E. Monaci, *op. cit.*, ed. cit., pp. 120 et 145.

<sup>2</sup> P. Sella, *Glossario latino italiano. Stato della Chiesa. Veneto. Abruzzi*, in *Studi e Testi*, 109, Città del Vaticano 1944, pp. 267 et 287.

<sup>3</sup> P. Sella, *Glossario latino emiliano*, in *Studi e Testi*, 174, Città del Vaticano 1937, p. 179.

<sup>4</sup> D. Olivieri, *Dizionario di toponomastica lombarda*, Milan 1931, p. 270.

jamais dans l'est de la plaine padane, ni non plus en Toscane, dans les Marches et à plus forte raison au sud de ces provinces : il n'existe que le long de ces *viae romaeae peregrinorum*, qui nous sont connues tant par les itinéraires des « romiers », des « paumiers » médiévaux que par les indications des chansons de geste.

Nos *Montgardin*, *-jardin* français, nos *Mongardino*, *-giardino* italiens devraient-ils donc leur existence à un parrainage littéraire, à une influence directe ou indirecte de l'épique française médiévale ? Un premier coup d'œil jeté sur la *Table des noms propres* dressée avec tant de conscience et de précision par Ernest Langlois nous en fait tout d'abord douter, à la vérité. Sans doute *Montgarzin*, *Montjardin*, *Montgardin* y est-il mentionné<sup>1</sup> : mais ce n'est qu'un nom entre cent, entre mille autres. Rien donc ne nous permet, de prime abord, de lui supposer une importance telle qu'il ait pu s'imposer à des constructeurs italiens de villages fortifiés ou de châteaux-forts. Dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche*<sup>2</sup>, en effet, il est dit, à propos des renforts que les païens reçoivent lors d'une quelconque bataille, que

2330 Cil de Tolete en vienent à Unbrin,  
Li rois de Cordes et ses niès Anfelin,  
Li uns Aufages à caus de *Morgardig*<sup>3</sup>,  
E Corbarins por le roi Amalbrin...

Dans *Aye d'Avignon*<sup>4</sup>, nous apprenons que les fils de Marsile, à la tête d'une troupe d'élite, quittent le camp et viennent un matin pousser leur cri de guerre sous les murs d'Aigremore :

2014 As pors de *Monjardin*, as gués de Male Estraigne,  
Une eve ravinouze descent de la montaigne ;  
Là sont li fil Marcille, à lor grant ost d'Espengne.

La *Prise de Pampelune*<sup>5</sup> elle aussi use du toponyme *Mont Garzin*, *Mont Garçin*, qu'elle situe (vers 1542) aux environs de Pampelune,

<sup>1</sup> E. Langlois, *Table des noms propres... compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris 1904, pp. 462 et 463.

<sup>2</sup> *La Chevalerie Ogier de Danemarche* par Raimbert de Paris, t. I, Paris 1842, p. 97.

<sup>3</sup> Un des manuscrits donne ici la variante : « Li rois Aufages et cil de *Montgardin* ».

<sup>4</sup> *Aye d'Avignon*, chanson de geste p. p. F. Guessard et P. Meyer, in « Les anciens poètes de la France », [t. VI], Paris 1861, p. 62.

<sup>5</sup> *La Prise de Pampelune, ein altfranzösisches Gedicht*, p. p. Adolf Mussafia, in « Altfranzösische Gedichte aus venezianischen Handschriften herausgegeben von A. Mussafia », I, Vienne 1864, pp. 43 (v. 1542), 44 (v. 1601) et 50 (v. 1821).

« en un grand val erbus » (vers 1601). Et enfin, dans *Gui de Bourgogne*<sup>1</sup>, le païen Huidelon se plaint que Charlemagne, en Espagne, a

nos chastiaus et nos bours essilliez,  
Et ocis nos enfans qui erent de nos moilliers.  
Primes, conquist Bordele au fer et à l'achier,  
Et pris Ais en Gascoigne, qui fu Forré le viel,

1855 Et si prist *Montjardin*, il est si chevalier.  
Estorge et Navare nos ont fait peçoier,  
Et s'a fait une vile estover à Pamers.

C'est dire qu'une fois de plus *Monjardin* y est un nom parmi tant d'autres, mais un nom d'une localité située quelque part dans le nord de l'Espagne, quelque part entre Dax — « Ais en Gascoigne » — et Astorga — « Estorge », semble-t-il.

C'est dire aussi que le rôle que joue *Montjardin* dans ces trois ou quatre chansons de geste n'est point assez important pour qu'on soit amené à croire que tant les *Montjardin* français que leurs homonymes italiens doivent leur nom à l'influence de la *Prise de Pampelune* ou à celle d'*Aye d'Avignon*.

Mais le problème se présente de toute autre façon si nous faisons avancer d'autres textes encore. Le *Montjardin* de nos récits épiques, ou *Mont Garzin*, localité fortifiée du nord de l'Espagne, a été identifié par Bédier déjà : c'est la même forteresse, a-t-il justement noté, que celle que la Chronique de Turpin appelle *Mons Garzim*, que la *Karlamagnús saga*, la compilation de David Aubert et la chanson de *Gui de Bourgogne* appellent *Montjardin*. Or les bonnes cartes de Navarre « marquent... une hauteur, appelée Monjardín, à sept kilomètres à l'ouest d'Estella, entre Estella et Villa de los Arcos<sup>2</sup> ». En parlant de la hauteur elle-même, Madoz remarque qu'elle est assez élevée et fort escarpée sur tout son pourtour, excepté vers l'ouest. Elle est dominée par les ruines d'un château appelé autrefois de San Esteban, nom tiré de l'église qui s'y trouvait ; et le château est construit sur des parois rocheuses qui « auxiliado del arte, forman una elevada y fuerte muralla inaccesible, para subir á la cual no hay muy que una escalera hecha á pico sobre peña viva<sup>3</sup> ». J'en ai cherché en vain des mentions anciennes dans la *Toponimia navarra en la edad media* de M. Corona Baratech : Bédier, s'appuyant sur les travaux

<sup>1</sup> *Gui de Bourgogne*, chanson de geste p. p. F. Guessard et H. Michelant, in « Les anciens poètes de la France », [t. I], Paris 1858, p. 57.

<sup>2</sup> J. Bédier, *Les légendes épiques*, 2<sup>e</sup> édit., III, Paris 1921, pp. 127-128.

<sup>3</sup> P. Madoz, *Diccionario geográfico-estadístico-histórico de España*, t. XI, Madrid 1848, p. 504.

du P. Joseph de Moret, en particulier, dit que la localité s'est appelée primitivement Deyos, mais que le nom de San Esteban de Monjardín est attesté dans les chartes depuis 1143 peut-être, depuis 1181 en tout cas<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, l'endroit était célèbre ; des traditions espagnoles qui peuvent remonter assez haut y situent une ancienne forteresse sarrasine qui aurait été prise par le roi Don Sanche II — sans doute s'agit-il du roi de Navarre de ce nom, qui régna de 970 à 974 —, lequel se fit enterrer dans l'église de la localité.

Et ce n'est pas que dans les traditions espagnoles que Monjardín était célèbre : ce qui nous importe surtout, c'est de connaître le rôle joué par cet endroit dans les textes mentionnés en passant par Bédier. Voici d'abord ce que nous raconte l'*Historia Turpini*, au chapitre XVI — je donne le texte du *codex Calixtinus* —, après qu'elle a raconté les luttes de Charlemagne contre Agolant :

« Altera vero die nunciatum est Karolo quod apud montem Garzini princeps quidam Navarrorum, nomine Furre, volebat debellare contra illum. Adveniente vero Karolo ad montem Garzini disposuit venire princeps ille ad bellum contra eum die sequenti. Karolus namque sero antequam bellum esset rogavit dominum ut ostenderet ei illos qui morituri erant de suis in bello. Die vero crastina, armatis Karoli exercitibus, apparuit rubeum signum dominice crucis in humeris moriturorum, retro scilicet super lorias. Quos ut vidit Karolus, mox retrusit illos in oratorio suo ne morerentur in bello. Quam incomprehensibilia sunt iudicia Dei et investigabiles vie eius. Quid plura ? Peracto bello et peremto Furre cum tribus milibus Navarrorum scilicet et Serracenorum, quos custodia retruderat Karolus, repperit exanimatos. Et erat numerus illorum circiter centum quinquaginta. O Christi pugnatorum sanctissima caterva ! etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martirii non amisit. Tunc Karolus cepit castrum montis Garzini in suum totamque patriam Navarrorum. »<sup>2</sup>

Texte qui dans l'édition Meredith-Jones est pratiquement identique à celui que nous venons de lire, le nom même de la forteresse du roi Furre étant, dans les divers manuscrits utilisés par ce savant, orthographié *Garzin*, *Garzini*, dans une des familles, *Garzini*, *Garcini*, *Garzim*, *Garizim*, *Gazdini*, *Gaizim*, *Gazim* dans l'autre<sup>3</sup>, mais jamais *Monjardín* ou quelque chose d'approchant. Texte qui nous livre deux séries de faits : grâce au Pseudo-Turpin, nous savons, ou mieux nous devinons — car cet auteur s'y arrête à peine — qu'une localité du nom de Mons Garzini, qui appartenait à un roi de Navarre dénommé Furre, vit une bataille entre ce roi et Charlemagne, bataille qui se

<sup>1</sup> J. Bédier, *op. cit.*, vol. cit., p. 129.

<sup>2</sup> *Liber Sancti Iacobi. Codex Calixtinus. I. Texto.* Transcripción de Walter Muir Whitehill, Santiago de Compostela 1944, p. 318.

<sup>3</sup> C. Meredith-Jones, *Historia Karoli Magni et Rotholandi ou Chronique du Pseudo-Turpin*, Paris 1936, pp. 144 et 145.

termina par la défaite du païen et par la conquête de toute la Navarre par les chrétiens. Nous savons ensuite qu'à l'occasion de cette bataille eut lieu un fait miraculeux : à la veille de la rencontre, l'empereur avait demandé à Dieu de lui faire connaître, en les marquant d'un signe, ceux d'entre ses guerriers qui trouveraient la mort le lendemain. Dieu ayant accédé à la prière de Charles, celui-ci pensa pouvoir sauver ceux qui devaient mourir en les soustrayant au combat. Mais ce fut inutile.

Nous disposons ensuite, avec les *Croniques et conquestes de Charlemaine*, compilation due à David Aubert, d'une seconde version du récit relatif à Monjardin<sup>1</sup>, version plus intéressante que la précédente, puisqu'elle nous apprend qu'après avoir conquis Pampelune, après y avoir édifié des églises et organisé un clergé, l'empereur sut qu'« en Mont-Iardin, qui est ou paijs de Navarre, se tenoit pour lors ung roy sarrazin nommé David, lequel estoit frere du roy Fourré » et s'apprêtait à combattre Charlemagne. David, en effet, « avoit assamblé ung grant nombre de paiens, disait qu'il vengeroit la mort de son frere, que Olivier avoit occis, et si vouloit avoir Pampelune, qui lui devoit appartenir ». L'empereur, continuent les *Croniques*, « chevaucha tant qu'il vint au pres de Mont-Iardin, ou il trouva ce ienne Daniel, qui vouloit vengier la mort de son frere ; lequel avoit ordonné ses batailles et aproches en bonne maniere, et avoit tant de poeuple sarrazin que le noble empereur le doubtoit, non mie qu'il eust paour, mais pour la diminution de ses gens, dont il avoit perdu ia beaucoup durant le siège de Pampelune ». Il se mit donc en prières, suppliant le ciel de lui faire connaître ceux qui devaient trouver la mort dans la bataille qui s'annonçait : et Jésus fit le miracle de désigner les futures victimes en les marquant d'une croix rouge sur l'épaule droite. Sur quoi Charles les réunit dans une petite chapelle, en leur interdisant d'en sortir et en leur ordonnant de prier pour ceux qui allaient se battre. « Lors Charlemaine ordonna ses gens, d'une part, et le prince David les siens, de l'autre part ; et quant ilz veirent leur point, ilz fraperent l'un sur l'autre, et tant combatirent que les paiens furent desconfiz. Et dist l'istoire qu'il y en eut de mors quatre mil et non plus, et le demourant se mirent en fuite pour eulx saulver, et les crestiens apres, et conquirent Mont-Iardin et prindrent David le roy, lequel, par inspiration ou contrainte de mort, se baptiza et fu depuis bon crestien ; et si firent tous ou la plus part des autres ; dont

<sup>1</sup> *Croniques et Conquestes de Charlemaine* p. p. Robert Guiette. II. Première partie : Manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique N° 9067, in Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques. Collection des anciens auteurs belges, nouv. série, N° 3, Bruxelles 1943, pp. 219-221.

le bon empereur fu moult joieux. Il fist regarder sur le champ pour savoir se de ses gens n'avoit nulz mors, ce que non, puis retourna au lieu ou il avoit fait retraire ceulx qui avoient le signe d'une croix vermeille sur l'espaule, et tous les trouva morz ; puis les fist compter, mais il n'en fu trouvé que cent et cinquante. Et veult dire l'histoire que, se ilz ne morurent en la bataille en laquelle ilz fussent mors, pour tant ilz ne perdirent mie la couronne de martir ». Enfin, la ville prise, Charlemagne y demeura quelque temps, chargeant Guitelin de conduire Roland à la conquête d'autres cités et châteaux d'Espagne.

Le rapport du récit de David Aubert et du récit du Pseudo-Turpin est évident. Tant dans l'un que dans l'autre, il est question d'une bataille à Montjardin précédée de la prière que fait Charlemagne à Dieu de lui indiquer lesquels de ses fidèles trouveront la mort dans le combat. Tant dans l'un que dans l'autre, l'empereur essaie de soustraire à la mort ceux qui y sont voués : mais en vain. Et il n'y a pas jusqu'à certaines considérations finales qui ne soient communes aux deux textes, ainsi que le nombre des chrétiens morts. Quelques détails cependant diffèrent : la graphie d'abord de la ville sarrasine, qui n'est plus *Mons Garzim* ou quelque chose d'approchant, mais *Mont-Iardin* ; ensuite le nom du souverain de cette cité, qui n'est plus Furre, mais son jeune frère David.

Il nous reste un troisième témoin à entendre. La première branche de la *Karlamagnús saga*, en effet, au chapitre 53, fournit elle aussi un récit de la prise de Montjardin. Après avoir, avec de nombreux détails, relaté la prise de la ville de Nobilis, qui prend ainsi la place de la Pampelune de David Aubert, le texte norrois dit ceci : « Annan dag eptir fóru þeir til Mongardigborgar ok sátu um hana. En or konungrinn af Kordrs hyrði at Fulr konungr vor drepinn en borgin Nobilis unnin, ok keisarinn af Rómaborg fór at þeim með her ok sat um Mongardig, ok skipuðust við ok fór mót þeim með her miklum. En er Karlamagnús konungr frá þat, þá bad hann lýdinn höggva sundr spjótsköptin ok setja niðr i jörðina alla hlutina. Þá [gerði] gud þá jartegn, at þar uxu af kvistir ok lauf, ok varð þat at skógi sem aðr var völlr. Síðan vápnuðust þeir þar ok riðu at móti þeim ok drápu mikinn fjölda af heiðingjum. En konungr flýði til borgar sinnar Kordu, en Karlamagnús fór til Mongardig ok tók borgina. Síðan fór hann til Kordu ok braut borgina ok vana hana ok drap konunginn. »<sup>1</sup>

« Le jour suivant ceux-ci [les Français] se dirigèrent vers la ville de Mongardig et l'assiégèrent. Et quand le roi de Kordr entendit que le roi Fulr avait été

<sup>1</sup> *Karlamagnús saga ok kappa hans*. Fortællinger om Keiser Karl Magnus ok hans Jævniger, p.p. C. R. Unger, Christiana 1860, pp. 45-46.

tué et que la ville de Nobilis avait été prise, et que l'empereur de la ville de Rome se dirigeait vers eux et assiégeait Mongardig, il accepta le combat et alla à leur rencontre avec une grande armée. Et lorsque le roi Charlemagne l'apprit, il demanda alors à ses hommes de couper les fûts des épieux et d'en planter tous les morceaux en terre. Alors Dieu fit ce miracle, que là ils se couvrirent de branches et de feuillage, de sorte que ce qui était auparavant une plaine devint une forêt. Ensuite ceux-ci revêtirent leurs armes et chevauchèrent les uns contre les autres et tuèrent une grande multitude de païens. Et le roi s'enfuit vers sa ville de Kordr : mais Charlemagne alla vers Mongardig et prit la ville. Ensuite il se dirigea vers Kordr et détruisit la ville, la conquit et tua le roi. »

C'est donc de ces trois témoignages<sup>1</sup> que nous disposons concernant l'épisode de Montjardin. Et comme il arrive presque toujours, ces témoignages sont partiellement semblables et partiellement différents, chacun ayant ses qualités et ses défauts, chacun présentant ses lumières et ses ombres, chacun ne recouvrant que partiellement les deux autres. Comme le récit de David Aubert, ou presque, la saga distingue nettement entre le roi de Nobles, qu'elle appelle Fulr = Furre, et le roi de Kordr, dont elle ne fournit pas le nom : distinction entre les deux chefs païens qui paraît bien remonter à la tradition primitive. Mais, sur un autre point fort important, le récit norrois s'oppose tant au Pseudo-Turpin qu'à Aubert, qui font bloc : le miracle qui a eu lieu à Montjardin. Celui de la croix qui apparaît sur l'épaule droite des chrétiens qui le lendemain perdront la vie est remplacé par celui des fûts d'épieu qui reverdissent. Et, par une inadvertance ou une négligence dont hélas il est coutumier, le compilateur norrois ne donne même pas la signification de ce prodige, qui flotte ainsi entre deux eaux, sans que le lecteur curieux puisse deviner s'il se rattache, ou non, à l'ensemble du récit. Heureusement qu'il est utilisé deux autres fois dans la *Chronica Turpini*, où il fait partie de l'histoire d'Agolant : en une première bataille, qui eut lieu « in terra que dicitur Campis, super flumen quod vocatur Ceja », les lances fichées en terre et qui reprennent vie sont celles des guerriers chrétiens qui trouveront la mort et la palme du martyr dans le combat du lendemain<sup>2</sup> ; en une seconde bataille, sous les murs de Saintes, et plus précisément aux environs de Talaburghus, soit Taillebourg (Charente-Maritime), qui était alors aux mains d'Agolant, les lances feuillues sont encore une fois celles des chrétiens qui périront le jour suivant<sup>3</sup>. Et la quatrième branche de la *Karlamagnús saga*, la *Saga*

<sup>1</sup> *La Chronique rimée de Philippe Mouskes*, p. p. le Baron de Reiffenberg, t. I, Bruxelles 1836, pp. 228-229, vers 5692-5720 donne également notre épisode : mais ce texte reproduit fidèlement le Pseudo-Turpin.

<sup>2</sup> *La Chronique de Turpin*, in « Les textes de la Chanson de Roland » édités par Raoul Mortier, t. III, Paris 1941, chap. VII, p. 16.

<sup>3</sup> *Op cit.*, vol. cit., chap. X, p. 22.

af *Agulando konungi* — dont Unger a publié deux versions assez dissemblables, la première qui ne se trouve que dans les manuscrits *A* et *a*, et la seconde, plus courte, recueillie par les manuscrits *B* et *b* — donne elle aussi le récit, calqué sur la *Chronica Turpini*<sup>1</sup>, des trois miracles que nous connaissons, celui des croix étant situé par *B* et *b* lors d'une bataille soutenue par Charlemagne contre « *einn höfðingi af Nafaria er hét Furra* », « un chef de Navarre qui s'appelait Furra », lequel « *var kominn undir þat fjall, som landsmenn kalla Garzdin* », « était arrivé sous cette montagne que les gens du pays appellent « Garzdin »<sup>2</sup>, alors que *A* et *a* mettent en scène, sans lui donner de nom précis, « *einn höfðingi af Nafar* » qui se trouvait « *við fjallit Garðin* », « à côté du mont Garðin »<sup>3</sup>.

S'il est possible de reconstituer avec assez de vraisemblance la trame du début de ce que nous appellerons l'épisode du *Siège de Montjardin* ; s'il est loisible d'admettre qu'après avoir pris Nobles et qu'après que le roi Forré eut été tué Charles et les siens vinrent mettre le siège devant Montjardin ; qu'apprenant cela le roi de Cordres, suzerain peut-être de celui de Montjardin, qui était lui-même un proche parent de Forré, se mit en devoir de prêter son aide à son vassal ; que l'empereur alors, sachant que ses troupes avaient été décimées sous Nobles, eut un moment d'hésitation et qu'avant de s'engager il demanda à Dieu de lui faire connaître les pertes qu'il subirait dans la bataille imminente, il est pratiquement impossible de fixer en quoi consistait originellement le récit même du miracle, c'est-à-dire, en d'autres termes, de savoir s'il a été tout d'abord question du miracle des lances ou de celui des croix. La seule chose que nous puissions faire, c'est préciser certains points secondaires, et hasarder peut-être quelque hypothèse.

Le miracle des lances qui reverdissent, nous l'avons vu — et ce détail a déjà été relevé par Gaston Paris<sup>4</sup> — a été utilisé, en des termes très semblables, dans deux épisodes différents de la *Chronica Turpini*. Supposer que l'auteur de cette dernière en ait donné une troisième version, pour le siège de Montjardin, dans son récit original, n'est pas seulement une hypothèse gratuite, mais une invraisemblance. Si nous retrouvons sous sa plume le même miracle par deux fois, c'est qu'il appartenait au folklore de la route des pèlerins de Compostelle.

<sup>1</sup> G. Paris, *La Karlamagnús-saga, histoire islandaise de Charlemagne*, in Bibliothèque de l'École des Chartes, 26<sup>e</sup> année, t. I, 6<sup>e</sup> série (1865), pp. 1-2.

<sup>2</sup> Unger, *op. cit.*, p. 154.

<sup>3</sup> Unger, *op. cit.*, pp. 276-277.

<sup>4</sup> G. Paris, *Histoire poétique...*, p. 265.

Comme tous les contes, il se déplaçait facilement et tendait à se fixer sur les points de cette route où quelque détail particulier — un nom de lieu, un groupe d'arbres longs et minces — pouvait suggérer l'idée d'une forêt de piques. Preuve en est le détail, noté par Gaston Paris aussi, que la *Kaiserchronik* relate le même fait merveilleux à propos d'un endroit où s'était arrêtée une armée composée en entier de jeunes filles venues en Espagne au secours de l'empereur, en un moment où ce dernier avait perdu tous ses soldats : endroit où Charles, pour perpétuer le souvenir de ce prodige, construisit une église qui porta le nom de *Domini sanctitas*<sup>1</sup>. Ce qui est encore certain, c'est que dans la *Chronica* les deux récits du même miracle font partie de l'épisode d'Agolant, et que c'est l'influence du Pseudo-Turpin qui les a fait passer dans les deux rédactions de la *Saga af Agulando konungi*. Mais il est probable que le Pseudo-Turpin n'est pas le créateur de l'épisode d'Agolant, et qu'il n'a fait que reproduire, avec plus ou moins de fantaisie, et introduire dans sa compilation un récit épique qu'il connaissait. Puisque la *Chronica* date du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce récit serait antérieur à cette date : mais de combien ? Nous ne le savons pas ; nous n'avons pas le moyen de le savoir.

Et c'est dommage, car il aurait été intéressant de déterminer l'âge respectif, et du récit qui a inspiré cet épisode de la *Chronica*, et du *Siège de Montjardin*. Ce dernier n'est nullement isolé dans la première branche de la *Karlamagnús saga* : il y fait partie d'un ensemble résumé d'une *Entrée d'Espagne* primitive<sup>2</sup>, dont nous avons conservé le début — les chapitres 51-53 de l'édition Unger —, qui relatait les préparatifs de l'expédition d'Espagne organisée par Charlemagne, l'arrivée de Roland et d'Olivier devant Nobles, la prise de cette ville suivie — contrairement aux ordres donnés par l'empereur — de la mort du roi Forré (Fulr)<sup>3</sup>, la prise ensuite de Montjardin. Puis venaient des détails sur la feinte dont usa Marsile à l'égard de Charles : il lui avait fait savoir qu'il voulait se convertir, mais, lorsque l'empereur lui eut envoyé des ambassadeurs, il les tua traîtreusement. Si les chapitres qui terminent la première branche — voyage de Roland en France, ses aventures avec la femme de Ganelon, son retour au camp impérial en Espagne — ont été ajoutés plus tard,

<sup>1</sup> G. Paris, *op. cit.*, p. 279.

<sup>2</sup> P. Aebischer, *Textes norrois et littérature française du moyen âge. — I. Recherches sur les traditions épiques antérieures à la Chanson de Roland d'après les données de la première branche de la Karlamagnús saga*, in Société de publications romanes et françaises sous la direction de Mario Roques, Genève et Lille 1954, p. 24 et passim.

<sup>3</sup> P. Aebischer, *op. cit.*, p. 17.

nous retombons sans doute dans les données de l'*Entrée d'Espagne* avec la mention, à la fin du chapitre 59, de l'institution des douze pairs, à laquelle devait faire suite un récit, malheureusement disparu, de la bataille de Roncevaux. Or, comme je l'ai prouvé<sup>1</sup>, cette *Entrée d'Espagne* est certainement antérieure à la *Chanson de Roland*, texte d'Oxford, puisqu'elle explique le mieux du monde les vers dans lesquels Ganelon tente hypocritement de tranquilliser l'empereur après que celui-ci a entendu le cor de son neveu, en lui suggérant qu'il devait s'agir de quelque jeu de Roland, dont l'esprit d'indépendance, au surplus, est bien connu, étant donné que

1775 Ja prist il Noples seinz le vostre comant,  
 Fors s'en eissirent li Sarrazins dedenz,  
 Sis cumbatirent al bon vassal Rollant,  
 Puis od les ewes lavat les prez del sanc ;  
 Pur cel le fist ne fust [apa]rissant.

Notre *Entrée d'Espagne*, en conséquence, doit être antérieure à 1100, date approximative (mais à laquelle on est toujours ramené) de la *Chanson de Roland*, texte d'Oxford : elle court dès lors le risque d'être antérieure aussi au récit d'Agolant qu'aurait recueilli la *Chronica Turpini*, puisque, en tout état de cause, cette dernière doit être plus jeune de soixante-quinze ans environ que l'*Entrée*.

Serait-ce alors que le miracle de Montjardin aurait consisté d'abord dans le reverdissement des fûts des lances, et qu'il n'aurait été remplacé que plus tard par celui des croix ? Si la chronologie relative des récits dont nous disposons semble plaider en faveur de cette hypothèse, la simple vraisemblance n'y est pas défavorable non plus. Le miracle des lances qui reverdisent, en effet, nous l'avons déjà dit, est un récit attaché à la route suivie par les pèlerins de Saint-Jacques : or il ne paraît pas, au vu des informations dont nous disposons, que l'*Entrée d'Espagne* soit en rapport direct avec ce pèlerinage, l'expédition étant conseillée et suggérée à Charlemagne par saint Gabriel, sans qu'il y ait intervention du saint de la Galice. Puis le miracle des croix rouges qui désignent ceux des chrétiens condamnés à la mort est d'une invention plus facile que celui des lances, le signe utilisé étant moins particulier, plus attendu, plus trivial dirais-je, que le premier. En d'autres termes, on imagine plus aisément que le miracle des lances ait pu être remplacé par celui des croix, que le processus contraire.

Vais-je maintenant, malgré les embûches du terrain, m'avancer encore, et tenter d'expliquer comment et pourquoi le Pseudo-Turpin

<sup>1</sup> P. Aebischer, *op. cit.*, pp. 9 et 44.

aurait opéré le dit changement ? Il y aura été induit tout simplement, peut-être, parce que, ayant inséré dans sa compilation l'épisode d'Agolant, il se trouvait nanti déjà de ce fait de deux batailles à propos desquelles apparaissaient les fûts de lance reprenant vie. Le siège de Montjardin suivant immédiatement, il ne pouvait décemment user une troisième fois du même thème : si bien que, pour varier, il aura imaginé le miracle des croix. Que l'auteur de la *Chronica* ait été capable d'opérer des changements dans les éléments, déjà traditionnels, des récits qu'il rapportait, voilà qui ressort du détail — que nous avons déjà noté — consistant en ce qu'il accole au nom de Mons Garzini celui du roi Furré, alors que la saga norroise fait de ce dernier le roi de Nobles, qui avait trouvé la mort sous les murs de cette ville. Rien d'impossible par conséquent que, quelques lignes plus loin, il ait modifié un autre élément encore de la légende relative à Montjardin.

Ce qui ne veut pas dire que la *Chronica* ne puisse conserver tel élément du récit qui nous intéresse qui soit plus archaisant que les éléments correspondants des autres textes dont nous disposons : le nom même de *Mons Garzini* par exemple. Si multiples que soient les graphies — que nous connaissons déjà — de ce toponyme, relevées par M. Meredith-Jones dans les nombreux manuscrits qu'il a examinés, elles varient au fond assez peu, allant de *Garzim*, *Garzin* à *Garizim*, avec une forme aberrante *Garcini*, et une seule forme dans laquelle entre un *d* (précédé du reste du *z* habituel), *Gazdini* : toutes, absolument toutes, ont un *Ga-* initial. Mais seule la *Prise de Pampelune* use de formes apparentées à celle qu'emploie le Pseudo-Turpin : *Mont Garzin* (deux fois), *Mont Garçin*. Puis viennent les graphies avec *Ga-* initial, mais *d* intérieur : le *Morgardig* de la *Chevalerie Ogier*, double faute de scribe pour *Mongarding*, auquel répond le *Mongardig*, pour *Mongarding* une fois de plus, de la première branche de la *Karlamağnús saga*, tandis que la *Saga af Agulando konungi* use des graphies *Garzdin*, *Garðin*, évidemment inspirées par la *Chronica*, que suit de près le texte norrois. Enfin apparaissent les *Monjardin*, *Montjardin*, *Mont Iardin* de *Gui de Bourgogne*, d'*Aye d'Avignon*, de David Aubert. Triple suite qui n'est pas ordonnée chronologiquement, entendons-nous bien ; qui ne saurait l'être, puisque nous ne savons rien, ni de l'étymologie de ce toponyme, ni de la position dans le temps de nos différents textes. Toutefois, et jusqu'à preuve du contraire, je serais disposé à croire que les graphies du type usé par la *Chronica* sont les plus archaisantes, d'une part ; et j'irais même, d'autre part, jusqu'à imaginer que le passage de *Garzin*, *Gazim* à *Gardin*, *Jardin*, serait dû à une influence directe de la légende des fûts de lance : ce serait là une étymologie populaire, une explication

du terme primitif, modifié en *gardin*, *jardin* après que notre légende aurait été localisée à Monjardín, les pèlerins, ou quelque clerc, ayant fait de *Mont Garzin* un *Mont Gardin*, puis un *Mont Jardin*, parce que le bosquet formé par les fûts de lance miraculeusement couverts de feuillage leur aurait suggéré l'idée de « jardin », et que déjà le *Garzin* primitif leur suggérerait vaguement ce mot.

Quoiqu'il en soit d'ailleurs de ces hypothèses, auxquelles je n'attribue pas plus de valeur qu'elles n'en peuvent avoir, auxquelles je ne tiens nullement, deux faits subsistent, qui nous suffisent amplement. D'abord que l'actuel Monjardín navarrais apparaît dans les récits épiques français sous les graphies *Mongardin*[g], *Mon*[t]*jardin* ; qu'ensuite cette localité est célèbre dans ces mêmes récits par un fait merveilleux qui s'y était passé : avant une importante bataille, Dieu avait clairement désigné à Charlemagne les chevaliers qui auraient perdu la vie le lendemain. Et ces deux faits expliquent comment et pourquoi certains châteaux français ou italiens, certaines localités placées sur des hauteurs, tant en France qu'en Italie, aient pu être dénommées ou *Montjardin*, *Mongiardino*, ou *Montgardin*, *Mongardino*. Doubles formes en *ja-* et *ga-* qui sont parallèles et qui remontent à une même source : la double forme médiévale de l'actuel *Monjardín* navarrais. Formes qui montrent l'influence, sur la toponymie française et italienne, des récits épiques français en général, et d'une *Entrée d'Espagne* disparue, en particulier.

Dans un chapitre suggestif de sa grande édition de la *Chanson de Roland*, Bertoni a insisté sur les traces laissées par cet admirable poème en Italie : textes, mentions d'auteurs médiévaux, œuvres d'art d'abord ; onomastique et toponymie ensuite : souvenirs de Roland, de Durendal surtout, conservés dans des noms de lieux pisans, abruzzais, siciliens, romains ; théâtre sicilien des marionnettes, vivant aujourd'hui encore en Sicile, au siècle dernier à Rome ; récits des « cantastorie » qu'on pouvait écouter, il n'y a guère plus de quelques dizaines d'années, à Naples, à Chioggia, à Modène, à Fermo<sup>1</sup>. A ces traces de toute espèce, à ces traces toponymiques laissées par la *Chanson*, on pourra ajouter désormais, je pense, comme souvenir laissé par notre *Entrée d'Espagne* primitive, partie au moins de nos *Mongardino*, *Mongiardino*, noms fixés encore à quelques collines du Montferrat, à quelques *poggi* des Apennins, le long des *viae romaeae*, des *vie francesche* qui, par Gênes ou par Bologne, menaient à Rome.

Paul AEBISCHER.

<sup>1</sup> G. Bertoni, *La « Chanson de Roland »*. Editio maior, Florence 1936, pp. 153-162.

